

BULLETIN TRIMESTRIEL du  
Syndicat National des Enseignements du  
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE  
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE  
Tél : 04 97 11 81 53  
Fax : 04 97 11 81 51  
Mel : s3nic@snes.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission pari-  
taire du 15.9.2011 sous le  
n°0915S05550  
ISSN : 11529954  
Direction de la publication : JL Cinque

Prix au n° 1 €-  
Abonnement annuel 3 €  
Imprimerie spéciale SNES



Supp. n° 10 au NICE-SNES n° 223 d' août  
2012  
S3 aux Isolés, retraités AJ - Nice, le 9  
novembre 2012

#### SOMMAIRE

P.1 Votes FSU du 8 au 29 novembre inclus  
P.2 Comment voter par correspondance  
Annexe 1 : Bulletin de vote  
Annexe 2 : 3 enveloppes pré-imprimées

## Infos Votes Isolés et Retraités

# Votes FSU

## du jeudi 8 novembre au jeudi 29 novembre 2012 inclus

Du jeudi 8 novembre au jeudi 29 novembre 2012 inclus ont lieu les votes FSU préparatoires au Congrès National de la FSU (du 11 au 15 février à Poitiers).

#### ATTENTION, plusieurs votes sont à émettre :

- Un vote d'orientation fédérale nationale
- Un vote sur le rapport d'activité fédérale national
- Un vote sur les « fenêtres »

Les listes et textes d'orientation, ainsi que le rapport d'activité fédérale national sont dans le supplément

« POUR » n°163 / oct. – 2012 qui a été envoyé à tous les syndiqués.

Les élections ont lieu du jeudi 8 novembre au jeudi 29 novembre 2012 inclus  
chaque syndiqué(e) est invité(e) à se prononcer à bulletin secret.

#### Qui vote par correspondance ?

- Les retraités .
- Les isolés, en particulier les TZR qui ne sont pas nommés sur poste à l'année, les Tzr et les Non Titulaires qui n'enseignent pas actuellement dans l'établissement où ils ont payé leur cotisation, les collègues qui ne sont pas en poste au moment du vote (arrêt maladie, congé formation, voyage scolaire ...etc...), les syndiqués dans les établissements où le SNES n'est pas organisé.

Sont électeurs tous les syndiqués ayant acquitté leur cotisation 2012-2013 ou leur cotisation 2011-2012 à la date du scrutin

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le S3

## Comment voter par correspondance ?

Le vote se fait à l'aide de 3 enveloppes jointes à ce courrier:

- le bulletin de vote doit être mis dans la première enveloppe bleue, non cachetée, **ne portant aucune mention**,
- cette première enveloppe contenant le bulletin doit être mise dans la deuxième enveloppe blanche, à cacheter, au dos de laquelle doivent figurer **les nom et prénom, la catégorie, le département, la signature**,
- le tout est à mettre dans la troisième enveloppe blanche, à cacheter et à timbrer (elle est pré-adressée).

***date limite d'envoi le 29 novembre 2012 (cachet de la poste faisant foi).***

**N'attendez pas la dernière minute pour voter ..... !**

### Les dépouillements départementaux

Ils seront faits au siège académique du SNES à Nice, par la Commission académique de dépouillement :

**le vendredi 7 décembre à 10h00**

**Votre contact au SNES** : Alain Galan, au 264 bd de la Madeleine, 06000 Nice  
(tél. : 04.97.11.81.53, fax : 04.97.11.81.51) les **mardi matin, mercredi et jeudi après-midi, vendredi.** [agalan@nice.snes.edu](mailto:agalan@nice.snes.edu)

NB : Les congrès départementaux de la FSU se tiendront :

- pour les Alpes-Maritimes, le jeudi 17 et le vendredi 18 janvier 2013 au STAPS à Nice (route de Grenoble),
- pour le Var, le lundi 17 décembre et mardi 18 décembre 2012 à l'Université de Toulon-Var (située à La Garde).

Chaque congrès départemental de la FSU sera précédé par un congrès départemental du SNES :

- pour le Var, déroulera le mardi 4 décembre au collège La Ferrage à Cuers,
- pour les Alpes-Maritimes, mardi 18 décembre au local du SNES à Nice.

**VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale** (suppl. "POUR" n°163 / octobre - 2012)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité et Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'École Émancipée
- Liste Émancipation
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale
- Liste Front Unique

**VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale national** (suppl. "POUR" n°163 / octobre - 2012)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR

CONTRE

ABSTENTION

REFUS DE  
VOTE

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

Fenêtre « protocole d'accord précarité » (page 6)

A

B

Fenêtre « élections professionnelles » (page 12)

A

B